

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES CLUBS DE L'OISE DU SAMEDI 9 OCTOBRE 2021 à BEAUVAIS EMPREINTE DU CREDIT AGRICOLE

## **CLUBS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS**

A.S. ALLONNE - F.C. AMBLAINVILLE SANDRICOURT - A.S. ANGICOURT - F.C. D ANGY -ANSAUVILLERS SPORTING CLUB - U.S. ATTICHY - A.S. D'AUGER ST VINCENT - A.S. AUNEUIL - U.S. BALAGNY ST EPIN - A.S. BEAUVAIS OISE - AS PTT BEAUVAIS - BEAUVAIS UNITED COMMUNEAUX - FOOTBALL CLUB BELLOVAQUES - F.C. DE BETHISY - U. S. DE BEUVRAIGNES - R.C. BLARGIES - U.S. BONNEUIL EN VALOIS - ALERTE S. BORNEL - U.S. BREUIL LE SEC - A.S. BRUNVILLERS LA MOTTE - O.C. DE BURY - R.C. CAMPREMY - F.C. DE CARLEPONT - F.C. CAUFFRY - F.C. CEMPUIS - F.C. CHAMBLY OISE - C.S. CHAUMONT EN VEXIN - U.S. CHEVRIERES GRANDFRESNOY - U.S. CHOISY AU BAC - U.S. CIRES LES MELLO - ENT.S. DE COMPIEGNE - A.F.C. COMPIEGNE - A.S. COYE LA FORET - A. DES F.C. DE CREIL - CREIL FUTSAL - U.S. CREPY EN VALOIS - ENT.F.C.DIEUDONNE PUISEUX - A.S. ELINCOURT - F. C. ESCHES FOSSEUSE - U.S. ESTREES ST DENIS - A. S. FEUQUIERES FOOTBALL - FLEURY SPORTS LOISIRS - U.S. FOUQUENIES - U.S. FROISSY - FOOTBALL CLUB DE GOLANCOURT - U.S. GOUVIEUX - GRANDVILLIERS A.C. - F.C. GUIGNECOURT -J.S. GUISCARD - C.S. HAUDIVILLERS - A.S. HENONVILLE - HERMES BERTHECOURT A.C. -AS LA DRENNE VILLENEUVE LES SABLONS - A.S. LA NEUVILLE EN HEZ - A.S. LA NEUVILLE S/OUDEUIL - AM.J. LABOISSIERE EN THELLE - A.S. LA CHAPELLE ST PIERRE - AM.S. LAIGNEVILLE - S.C. LAMOTTE BREUIL - A.S. LAVERSINES - FOOTBALL CLUB COUDRAY -UNION SPORTIVE LE PAYS DU VALOIS - U.S. PLESSIS BRION - FOY.RUR. LES AGEUX - F.C. LIANCOURT CLERMONT - U.S. LIEUVILLERS - F.C. LONGUEIL ANNEL - UNION SPORTIVE DES DEUX VALLEES - A. S. RACING CLUB DE LORMAISON - A. S. DE MAIGNELAY MONTIGNY - U.S. MARSEILLE EN BEAUVAISIS - U.S. MERU SANDRICOURT - STANDARD F. C. DE MONTATAIRE - AM.S. MONTCHEVREUIL - A.S.C. VAL D'AUTOMNE - U.S. MOUY - F.C. MUIRANCOURT - U.S. NANTEUIL F.C. - VÉTÉRANS FOOTBALL CLUB NANTEUILLAIS - A.S. NOAILLES-CAUVIGNY - U.S. NOGENT - F.C. NOINTEL - A.S. NOYERS ST MARTIN - ET. S. ORMOY DUVY - A.S. PLAILLY - UNION SPORTIVE PONT L'EVEQUE - U.S. PONT STE MAXENCE - A.S. PONTPOINT - R.C. DE PRECY - ET.S. REMY - ST. RESSONS S/MATZ - U.S. RIBECOURT - A.S. ROCHY CONDE - A.S. DU MULTIEN - F.C. RURAVILLE - F.C. SACY ST MARTIN - ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE SACY LE PETIT - FOOTBALL CLUB SALENCY - U.S. MUNICIPALE SENLIS - AM.S. SILLY LE LONG - S.C. SONGEONS - F.C. FONTAINETTES ST AUBIN - U.S.R. SAINT CREPIN IBOUVILLERS - U.S. ST GERMER DE FLY - S.C. ST JUST EN CHAUSSEE - U.S.ENT. ST LEU D'ESSERENT - FOOTBALL CLUB SAINT OMER EN CHAUSSÉE - F.C. ST PAUL - A.S ST REMY EN L'EAU - A.S. ST SAMSON LA POTERIE - AM.S. ST SAUVEUR - F.C. ST SULPICE - U.S. STE GENEVIEVE - E.S. THIERS S/THEVE - AS THIVERNY - AS THOUROTTE - F.C. TILLE - AM.S. TRACY LE MONT - S. C. LES MARETTES - CERC.A. VENETTE - UNION SPORTIVE DE VERBERIE - A.S. VERDEREL LES SAUQUEUSE - A.S. VERNEUIL EN HALATTE - U.S. VILLERS ST PAUL - ET. CLUB DE VILLERS / BAILLEUL - ET. S. C. DE WAVIGNIES

## 1-) Mot d'accueil du Président Claude COQUEMA

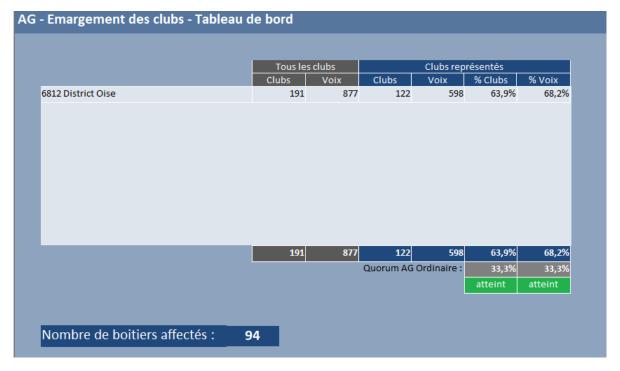
Madame la Vice-Présidente chargée des sports et de la santé au Conseil Départemental Mesdames & Messieurs les représentants du Crédit Agricole BRIE PICARDIE Monsieur le Président de la Ligue de Football des Hauts de France, Cher Cédric Mesdames et Messieurs les Président(e)s de Districts, chers collègues de l'Aisne, Artois, Côte d'Opale, Flandres, Somme, Evelyne, Pauline, Pascal, Franck, Stéphan du District de l'Escaut représenté par Monsieur Gérard Pique, Trésorier de notre Ligue Notre ex-Président de l'Artois, Jean-Louis que je salue respectueusement Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Direction Monsieur Fernand Duchaussoy, ex-Président de la FFF et de la LFA Mesdames et Messieurs les Président(e)s les représentant(e)s des clubs Cédric Bertin, gérant de Formul Club, notre équipementier Cher tous,

C'est avec une immense joie que je vous retrouve pour cette AG ordinaire de notre district et j'adresse un remerciement appuyé au Crédit Agricole, partenaire historique de notre football et en particulier à son Directeur Jean Pierre MICHEL qui nous accueille dans ce magnifique auditorium à l'Empreinte.

Les représentantes et représentants du Crédit Agricole Brie Picardie interviendrons un peu plus tard dans le déroulement de l'AG pour vous présenter diverses propositions somme toute intéressantes pour les clubs que vous êtes.

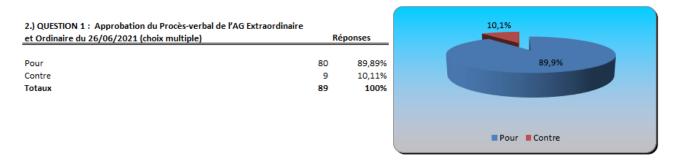
## 2-) Vérification du Chorum

La présence du tiers au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale représentant le tiers au moins de la totalité des voix, est nécessaire pour la validité des délibérations.



Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

# 3-) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du 26 Juin 2021



Le procès-verbal est adopté

## 4-) Allocution du Président Claude COQUEMA

Certes, notre dernière AG au mois de juin fut riche en informations que ce soit de notre part et aussi de votre part par de nombreux vœux présentés démontrant ainsi la richesse des échanges entre votre district et ses clubs.

Nous voilà à nouveau replongé dans une nouvelle saison où après avoir connu une période longue sans compétition, nous avons enfin retrouvé le chemin des terrains.

Dès le début du mois de septembre, une grande inquiétude était présente dans les clubs que ce soit pour la reprise des compétitions et le retour des licenciés dans les clubs.

Aussi, le calendrier de la coupe de France ne pouvant être modifié, nous ne pouvions qu'agir sur nos compétitions et notamment le championnat.

Bonne ou mauvaise solution, les avis seront certainement partagés, cependant notre choix fut de retarder le championnat pour permettre aux clubs d'avoir des effectifs suffisants connaissant les difficultés liées à la mise en place du Pass Sanitaire.

Je parlerais du Pass Sanitaire et ce qui en découle.

Je sais toutes les difficultés pour de nombreux clubs de faire respecter les mesures sanitaires, difficultés engendrées par des obligations :

- Référent COVID
- Contrôle du Pass Sanitaire pour tous à l'entrée du stade
- Autorisation limitée des personnes dans les vestiaires, distanciation
- Gel hydro-alcoolique, masques, désinfection

Bref des contraintes pour vous tous et néanmoins nécessaires et obligatoires afin de limiter les risques de propagation de la COVID.

Certes, facile à dire, difficile de mettre tout en œuvre. Cependant, nous n'avons pas le choix car ce sont des mesures du gouvernement, de la Fédération Française de Football, et par conséquent les Ligues, et les districts sont dans l'obligation de faire respecter la règlementation.

Je suis certain que malgré les difficultés rencontrées, nous savons et avons confiance dans le sens des responsabilités que sont les vôtres dans l'attente d'une éclaircie favorable pour tous.

Juste un peu de patience pour revenir à une situation que je nommerai de standard.

#### Notre ordre du jour

Le programme de cette Assemblée générale ordinaire va vous permettre de prendre connaissance de plusieurs points :

Présentation de nos « jeunes recru(e)s »

Notre compte de résultat

Le rapport du commissaire aux comptes

Le budget prévisionnel

L'accompagnement des clubs

Le développement du football loisirs

En somme, une richesse d'informations et nous serons à votre écoute si vous souhaitez poser des questions et nous vous demanderons d'intervenir juste avant la clôture de cette assemblée.

## Hommage à nos bénévoles

Chaque saison, nos compagnons de route tout au long d'une longue période, nous quittent sur cette terre de France et notre territoire ; nous devons penser à eux qui ont servi bénévolement notre football avec abnégation sans compter leurs heures avec un total dévouement. Je pense également à celles et à ceux qui continuent sans relâche à soigner ceux atteints de maladie et de la COVID et qui méritent notre reconnaissance.

Pour eux tous, je vous demande de bien vouloir leur rendre un hommage appuyé sous forme d'applaudissements nourris pour marquer notre respect.

Un district, c'est avant tout une équipe de bénévoles qui sans relâche tente d'apporter leurs compétences et leur temps au service de tous, au détriment de leur famille, supportant aussi parfois des critiques acerbes, injustes sans concessions et pourtant, ils sont toujours présents.

C'est aussi une équipe de salariés qui chaque jour sont là pour vous apporter des réponses.

Je remercie toutes ces personnes pour ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

#### Informations diverses

Les sujets sont nombreux et méritent votre attention

Un club qui souhaite donner son ressenti par une lettre qui nous a été adressé et vous sera narrée, cependant ne donnera pas lieu à un échange ; nous respectons l'inquiétude de ce club sans pour cela avoir la solution, juste pour la transmettre à qui de droit.

Les aides diverses et variées que beaucoup de clubs ne semblent pas y prêter l'attention souhaitée

- Matériel sportif : remboursement de 50% par le Conseil Départemental
- Le Pass Sport
- ❖ L'A.N.S (agence nationale du sport) avec un minimum de 1500 euros

Notre opération « 1000 ballons » qui aura lieu le 30 octobre 2021 au siège du DOF, nous sommes désolés du retard occasionné mais une nouvelle fois NIKE et son distributeur n'ont pas été apparemment performant dans la livraison.

La soirée du bénévolat sera reportée au 30 avril 2022 pour des raisons techniques, nous sommes contraints d'annuler celle prévue initialement le 10 novembre 2021.

#### Nos effectifs licenciés à fin septembre 2021

La saison 2020/2021 a pour rappel été marquée par une forte baisse de nos licenciés :

4100 licenciés en moins soit 12%

A ce jour, nos effectifs sont les suivants (source du 30/09/2021 licences validées)

Dirigeants Masculin : 2 244

Dirigeantes Féminin : 519

Joueurs seniors Masculin : 5 248

Joueuses seniors Féminin : 427

Jeunes Masculin : 9 051

Jeunes Féminin : 862

Futsal : 51

Loisirs : 1 875

Educateurs : 134

Technique : 110

Arbitres : 204

Autres : 291

Soit un total de : 21016 licencié(es)

#### Les pratiques

Nous continuerons à apporter notre aide au Football Féminin, Football jeunes, Futsal, loisirs et également à la formation des dirigeants, éducateurs.

Pour évoquer le futsal, dernièrement, lors d'une réunion des clubs de Futsal, mon message a été direct et sans ambiguïté : notre aide sera gagnant/gagnant, plus question d'aider sans retour, seuls les clubs qui mettront en place des équipes de jeunes et qui participeront aux compétitions du district seront aidés. Le développement ne passe pas par un groupe de seniors qui ne sont là que pour s'amuser ensemble sans ambition, pour cela, je leur propose le futsal loisir. Nous devons pouvoir créer au sein des clubs en herbe des sections pour le développement des jeunes et là nous les aiderons.

Notre football féminin grandit de saison en saison et nous continuerons à apporter notre aide. Idem pour les jeunes. Nous proposerons des challenges avec des récompenses à la clé.

## Mon coup de gueule

Au risque de déplaire à certains, j'ai un coup de gueule à leur passer. Bien que minoritaires usant outrageusement de la parole libre numériquement, n'hésitent pas à semer le doute par des positions personnelles sous forme d'un épandage douteux de leurs intentions en prenant comme otage l'ensemble des clubs et cela s'appuyant sur des supports médiatiques ou informations glanées çà et là loin des annonces officielles. Il est vrai que pousser par un élan sous forme de

prêche tel un chevalier voulant porter la bonne parole au-delà de ses contrées enchaine inévitablement un tsunami d'avis multiples et variés. Pour quel aboutissement : une totale stérilité.

Certes, aujourd'hui grâce aux réseaux sociaux dans un contexte sanitaire difficile, tout peut être apparemment évoqué, donner son avis, prétendre connaître la vérité, nous devenons alors la proie désignée. « ah oui j'ai lu que ! Le district ne fais rien, qu'attend t-il pour nous informer, c'est pas normal ! On nous laisse à l'abandon, etc, etc... ». Il est vrai que Don Quichotte se battait contre des moulins à vent !

Les on-dit! Je n'y prête aucune valeur, aucun crédit, ma responsabilité de Président veut que je m'en tienne aux informations officielles bonnes ou contestables, c'est le circuit obligatoire et content ou pas, on transmet. Si j'ai quelque chose à dire, je sais où je dois m'adresser pour avoir les bonnes informations et transmettre mes doléances ; ce n'est surtout pas en lisant foot amateur ou autres.

De même, dans mon élan d'irritation, quand je lis que certains clubs nous demandent si l'on va reconduire l'aide sur les licences, là j'explose. Ou il y a un problème de lecture lors de notre précédente AG ou l'information passe mal dans le club. Comment peut-on faire cette demande quand on constate que nos aides vers les clubs sont plus que généreuses. Désolé, je ne suis pas le Père Noël.

Ouf, je me sens mieux!

#### Respect

64 ans dans le même club, celui de l'ES REMY

Tour à tour Joueur, Secrétaire et Président

Une homme de conviction, un fidèle parmi les fidèles

Présent à toutes les assemblées générales du District

Aujourd'hui un stade à son nom, celui de son cœur

J'ai nommé Monsieur MICHEL VASQUEZ

#### Présentation de notre équipe de communication et de développement

Marceau ANCELLIN

Louise HURTEL

Corentin ROSEILLER

#### Notre investissement humain

Construire le District de demain nécessite un investissement humain pour grandir et répondre aux besoins des clubs et du district.

S'engager sur le football de demain, c'est aussi choisir une voie qui sera profitable pour tous.

Marceau ANCELLIN : Présent dans sa seconde année d'un contrat en alternance va travailler sur le marketing et l'évènementiel tout en continuant à apporter son aide à la communication, au PEF et Label.

Louise HURTEL : Sur un contrat de 3 ans en alternance sera chargée de développer la communication avec les clubs, les réseaux sociaux, effectuer des reportages, développer et améliorer la « vitrine » du district vers l'extérieur.

Corentin ROSEILLER : en contrat civique sur 9 mois aura à charge de développer le football loisir En somme une équipe dynamique, pleine de ressources, innovatrice, riche en idées encadrée par Damien, notre CTD DAP.

## 5-) Compte rendu financier du Trésorier Général du District

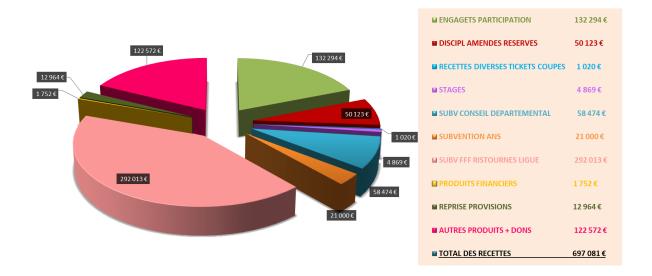
## Bilan actif au 30/06/2021

	2040/2022			
ACTIF IMMOBILISE	BRUTS	AMORTIS.PROV	30/06/2021	2019/2020
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immeubles	340 000,00	186 037,95	153 962,05	163 139,78
Agenc.Aménagement des locaux	291 024,02	256 655,49	34 368,53	23 623,9
Matériel et Mobilier	31 285,64	30 765,44	520,20	654,00
Matériel audio-visuel	27 523,71	25 821,30	1 702,41	1 862,87
Matériel informatique	27 053,30	20 397,10	6 656,20	6 653,57
Matériel transport	39 410,00	39 410,00	0,00	0,00
Matériel industriel	3 706,40	3 706,40	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	7 183,00	0,00	7 183,00	7 000,00
Bien reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
TOTAL 1	767 186,07	562 793,68	204 392,39	202 934,13
Créances				
Clubs	-63 906,68	5 836,39	-69 743,07	11 843,36
Produits à recevoir	0,00		0,00	365,03
Subventions à recevoir	0,00		0,00	0,00
Fournisseurs (LFHF FFF)	25 607,83		25 607,83	9 747,44
Ligue des Hauts de France	0,00		0,00	0,00
Etat	45 286,63		45 286,63	5 236,16
TOTAL 2	6 987,78	5 836,39	1 151,39	27 191,99
Valeurs mobi de placement				
Livret Crédit Agricole	81 463,72		81 463,72	81 041,63
Livret A Crédit Agricole	168 774,88		168 774,88	243 221,77
Livret Epargne Crédit agricole	50000		50 000,00	15319,12
DAT Sociétaire CA	0,00		0,00	100 000,00
DAT REGALTO CA	400 000,00		400 000,00	200 000,00
TOTAL 3	700 238,60	0,00	700 238,60	639 582,52
Disponibilités				
Crédit Agricole	4 796,88		4 796,88	54 221,77
Caisse	8,43		8,43	23,58
TOTAL 4	4 805,31	0,00	4 805,31	54 245,35
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	35 447,18		35 447,18	<u>41 519,79</u>
TOTAL GENERAL	1 514 664.94	568 630.07	946 034.87	965 473,78

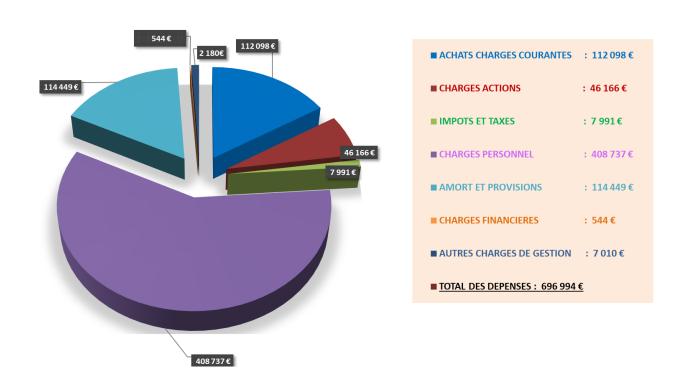
## Bilan passif au 30/06/2021

	SAISC	SAISONS		
PASSIF	30/06/2021	2019/2020		
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
- Fonds propres statutaires	570 151,58	579 704,57		
- Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
- Fonds propres statutaires				
- Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation Réserves				
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE - Excédent	87,25			
- Exceuent - Déficit	87,25	-9 552,99		
Situation nette	570 238,83	570 151,58		
Fonds propres consomptibles	370 230,03	370 131,30		
Subvention investissement biens renouvelables	8 955,00	8 955,00		
Subvention Equipement cons gal	142 235,00	142 235,00		
Subvention Equipement transport	17 500,00	17 500,00		
Amortis subv investissement	-113 769,25	-108 777,25		
TOTAL 1	625 159,58	630 064,33		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
- Fonds reportés liés aux legs ou donations				
- Fonds dédiés				
TOTAL 2	0,00	0,00		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour indemnités de départ en retraite	136 167,00	130 918,00		
Provisions pour informatisation	0,00	7 958,01		
TOTAL 3	136 167,00	138 876,01		
DETTES				
Fournisseurs immobilisations	207,35	207,35		
fournisseurs	15086,04	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 800,96	23 999,00		
Dettes fiscales et sociales	87 869,38	94 108,75		
Autres dettes (clubs + debiteurs divers)	37 272,84	63 704,34		
TOTAL 4	152 236,57	182 019,44		
REGULARISATION				
Produits constatés d'avance	32 471,72	14 514,00		
TOTAL 5	32 471,72	14 514,00		
TOTAL GENERAL	946 034,87	965 473,78		

## Compte de résultat recettes au 30/06/2021



## Compte de résultat dépenses au 30/06/2021



#### Résultat de l'exercice au 30/06/2021

RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 87 €
CHARGES	696 994 €
PRODUITS	697 081 €

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos au 30 Juin 2021

Aux adhérents, de l'Association District Oise Football,

#### I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29/09/2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association District Oise Football, relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### II - FONDEMENT DE L'OPINION

#### 2.1 - REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### 2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

#### **III - OBSERVATION**

Sans remette en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1 page 3 de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du règlement ANC n° 2018-06.

## **IV - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et

sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### IV - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Adhérents.

# V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

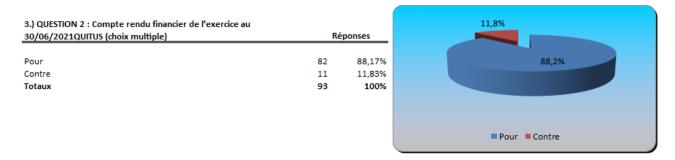
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Dury, le 24 septembre 2021.

VDB ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes, Représenté par : François GARNIER

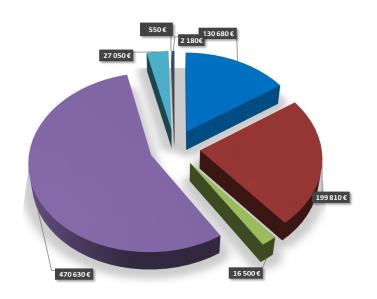
#### Quitus de l'Assemblée sur l'exercice financier clos au 30 Juin 2021



L'assemblée générale donne son quitus pour les comptes clos au 30 Juin 2021

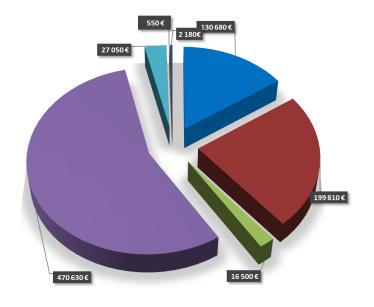
## Budget prévisionnel de la saison 2021/2022

## Dépenses prévisionnelles saison 2021/2022



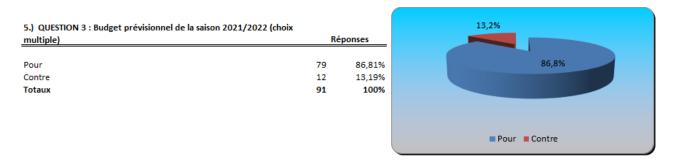


## Recettes prévisionnelles saison 2021/2022



■ ACHATS CHARGES COURANTE	S : 130680€			
■ CHARGES ACTIONS	: 199 810€			
■ IMPOTS ET TAXES	: 16 500 €			
■ CHARGES PERSONNEL	: 470 630€			
■ AMORT ET PROVISIONS	: 27 050€			
■ CHARGES FINANCIERES	: 550€			
■ AUTRES CHARGES DE GESTION	N : 3 400 €			
■ TOTAL DES DEPENSES: 848 620 €				

#### Approbation du budget prévisionnel 2021/2022



L'assemblée générale adopte le budget prévisionnel de la saison 2021/2022

## 6-) Lettre ouverte de l'US Pays du Valois

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les représentants du District Oise Football,

Voilà bientôt deux ans que nous faisons face à une situation sanitaire qui, au-delà des considérations économiques, nous a longtemps privé de notre sport, et des liens sociaux qui nous unissaient.

Aujourd'hui, nous pouvons enfin retrouver les stades, enfiler nos maillots, fouler nos pelouses et sentir les frissons de la compétition. Mais à quel prix ?

Il n'est pas question de remettre le pass sanitaire en cause ; nous avons bien conscience qu'il s'agit d'une décision gouvernementale, et que cette dernière conditionne la reprise de la compétition. Il ne s'agit pas non plus d'en juger l'efficacité, nous ne sommes pas en mesure de le faire à l'échelle à laquelle elle doit être faite.

Mais nous sommes sur le terrain. Nous devons demander à nos dirigeants de tous horizons, qu'ils soient maçons, boulangers, secrétaires, garagistes, commerciaux, de se mettre à un portail et d'affronter une situation habituellement gérée par des services formés à ces pratiques, des services privés, des services de l'état, ou militaires. Et le manquement à cette obligation implique le risque d'une comparution pénale.

Nous sommes donc passés d'un sport qui nous fédérait à une pression parfois difficile à tenir. Notre club a fait un test grandeur nature lors d'un match amical. Même si dans la grande majorité, les tensions sont tout juste palpables, nous avons des visiteurs qui ont traité nos dirigeants de "collabos", de "nazis"! Nous demandons à ces dirigeants de rester calme, de ne pas répondre à la tension par encore plus de tension. Mais on nous demande de mettre ces dirigeants sur ce front. on nous demande de les nommer sur un document FFF, on nous demande de citer ces dirigeants qui vont encaisser les décisions prises par nos institutions.

De nombreux clubs doivent également faire face au rejet de ces règles par leurs propres éducateurs. Ces clubs doivent alors faire face à une double difficulté. Car en effet, il semble bien difficile de pouvoir convaincre joueurs et parents quand la personne censée porter ce message est elle-même réfractaire. Certains éducateurs commencent même à dire que nous ne pourrons plus compter sur eux dès lors que les tests ne seront plus remboursés, si le pass sanitaire s'avérait être toujours obligatoire. Nous nous dirigeons vers un problème que nous n'avions pas encore imaginé. Des clubs avec des joueurs, mais plus (ou plutôt plus assez) d'éducateurs... Lors de notre réunion club du 03 septembre dernier, ces récalcitrants nous ont expliqué qu'ils étaient persuadés que le pass sanitaire sera abrogé le 15 novembre prochain, d'où leur décision de ne pas se faire vacciner. Dans leur logique d'une pleine sincérité, il n'y aurait qu'un mois pendant lequel ils ne retourneraient pas sur le

terrain. Mais même dans ce cas, que faisons-nous pendant ce mois ? Mais le pass sanitaire va-t-il vraiment cesser d'exister au 15 novembre ? Nous en doutons beaucoup...

Nous faisons face également au refus de nombreux parents d'adhérer à ces décisions gouvernementales, ou tout simplement à la vaccination. Des enfants que nous avons vu évoluer depuis 2 à 5 ans vont passer plusieurs mois enfermés, privés de leur sport, privés de pouvoir évoluer avec leurs amis. Mais comment trouver les mots devant ces parents parfois furieux, parfois apeurés, et malheureusement toujours inflexibles. Et ce discours s'applique aussi bien aux catégories seniors...

Face à ces constats pessimistes, certes, mais bien réels, nous souhaiterions, monsieur le Président, mesdames et messieurs les représentants, vous poser ces questions dans le but de développer un axe de réflexion :

- Comment les clubs peuvent-ils être soutenus dans leur communication, autant numérique que sur le terrain, à propos de l'obligation du pass sanitaire ?
- Quelle politique devons-nous appliquer pour fédérer nos joueurs, parents, éducateurs aux dispositions en vigueur ?
- Les instances du football anticipent-elles les risques liées aux déremboursements des tests de perdre une grande quantité d'éducateurs dans nos clubs ?
- Les instances du football peuvent-elles demander au gouvernement de clarifier sa position sur la fin ou la continuité du pass sanitaire au 15 novembre ?

En vous remerciant de l'attention portée à notre message, et aux questions que nous posons, et dans l'espoir de retrouver une situation normale au plus vite, nous vous prions de croire en notre soutien sincère, et en l'assurance de notre coopération dans les décisions qui seront prises.

La direction de l'Union Sportive Le Pays du Valois

Merci pour votre attention et bonne saison à toutes et tous.

Le Président

Claude COQUEMA

La Secrétaire Générale

paus

**Nathalie DEPAUW**